

INTERNE

CONDITIONS DE PLACEMENT AU CEP

Pour l'élève

INTERNAT

Primaire-Collège-Lycée

(Placement au cycle d'observation)

1. **Avis favorable** à l'issue de l'entretien préalable avec le psychologue.
2. **Conditions financières :**
 - a) **Les forfaits annuels** payables une fois pour toutes au début de l'année (assurance, étiquetage des effets personnels, carte scolaire, frais entretien psychologique, frais photocopies, frais de placement à l'internat, participation aux activités culturelles parascolaires, couverture sanitaire, abonnement médiathèque)
 - b) **Tenues de l'internat** (sport et vie quotidienne) :
5 000frs + 10 000frs = 15 000 frs
 - c) **Ecolage et pension** (taux trimestriels) payables en début de chaque trimestre

Pour les weekends et les jours de vacances passées à l'internat :

3 000frs CFA le weekend et 25 000 frs le congé trimestriel (vacances de Noël, de Pâques).

Le taux de la période des grandes vacances est à fixer en fonction du programme de prise en charge scolaire pendant cette période dont le montant s'ajoutera à la pension de la période

Fiche établie à la demande des parents

La Direction